Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_090-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures (**30 septembre 2026** à 19 h 00), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 24 septembre 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, DELAPORTE David, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, LAMBOLEY Annick, TOULANCOAT Anthony, DUFOUR Gwénaëlle, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, GLEVAREC Frédéric, THELLIEZ Nicole.

Était absent excusé : FERELLEC Christophe.

Étaient absents : CORRE Marion, MARQUE Michel.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoir :
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan.

Secrétaire de séance : DELAPORTE David.

Était également présente : GUYAVARCH Isabelle (Directrice Générale des Services).

N° 2026-09-090 : Penn ar Pont : désignation du maitre d'œuvre et lancement des travaux

Rapporteur : LEVENEZ Jacques

Dans le cadre de l'appel à projets « Hébergements touristiques » porté par la destination Cœur de Bretagne, la collectivité a candidaté à ce dispositif.

À la suite de cette démarche, les élus ont validé le lancement de la phase 1 des travaux sur le site de Penn Ar Pont, conformément à la note de synthèse transmise à la Région pour la demande de subvention.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_090-DE

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Richard Guillemot, architecte qui accompagne ce projet depuis son origine et qui a contribué à la finalisation de la demande de subvention.

Le coût estimé des travaux pour cette première phase s'élève à 369 899 € HT. Les travaux prévus consistent en la réhabilitation thermique et intérieure de 4 gîtes, ainsi qu'en la rénovation complète du bloc sanitaire du camping.

Un calendrier a été établi avec le maître d'œuvre : les travaux du bloc sanitaire pourraient débuter en janvier 2027, pour une livraison opérationnelle dès avril 2027, dans les délais pour l'ouverture de la saison touristique. En parallèle, les travaux des gîtes et du reste des sanitaires seront engagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide les travaux proposés,
- Valide le choix du maître d'œuvre et de sa rémunération, fixée à 10 % du montant total du marché,
- Lance ce marché et donne pouvoir au Maire pour la signature de tous documents en lien à ce dossier.

Vote	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Le Secrétaire de séance,
DELAPORTE David

Le Maire,
BRABAN Tugdual

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)